# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°17
16 Juillet 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES DU RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V


## VIGNE

RAPPEL OIDIUM -

Ne pas oublier un dernier soufrage à l'arrêt de végétation .Dans les vignes atteintes ce traitement sera à renouveler dans 15 jours .

MILDIOU -

Les chaleurs des deux dernières semaines ont stoppé tous les foyers .

Néanmoins on ne devra pas négliger le traitement de début véraison à l'aide d'une bouillie bordelaise afin d'éviter le Mildiou mosaïque qui peut compromettre le degré ainsi que la formation des réserves de la vigne .Ce traitement évitera aussi la formation des organes de conservation du Mildiou .

## ARBRES FRUITIERS

POURRITURE SUR POIRES -

Dans les vergers irrigués par aspersion des dégâts dus à Phytophthora cactorum ont été observés l'année dernière sur Guyot .Il est conseillé dans de telles situations d'effectuer un traitement peu avant récolte et après aspersion avec une des matières actives suivantes : captane, captafol, folpel, mancozèbe, tolylfluanide (Méthyleuparène) .

Observer les fruits les plus mûrs pour déterminer l'opportunité du traitement. Attention, le Phytophthora nécessite un des fongicides ci-dessus.Vous pouvez faire déterminer le champignon en cause par les laboratoires de la Protection des Végétaux .

PHYLLOXERA DU POIRIER -

Dans les vergers habituellement infestés, l'insecte et peu fréquent cette année .Le traitement conseillé dans notre dernier Bulletin sera suffisant dans la mesure où il interviendra un mois à un mois et demi avant récolte .

On contrôlera néanmoins les fruits les plus avancés en maturation : les couper longitudinalement et rechercher la présence éventuelle d'un début de pourriture dans la cavité de l'oeil .

Un renouvellement du traitement serait nécessaire en cas d'examen positif .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES, DES PRUNES, ZEUZERE -

Se conformer à notre Bulletin du 29 Juin .

TORDEUSE ORIENTALE -

Le vol est en recrudescence .

Maintenir la protection sur pêchers .Attention au passage de l'insecte des vergers de pêchers récoltés aux vergers voisins de pommiers et poiriers .

T.1.197

☆☆☆☆☆

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud. CPPAP N° 478 AD

MOUCHE DE L'OLIVE -

Les premières piqûres sont observées sur le littoral .A Six-Fours (Var) le seuil de 10 % d'olives piquées est atteint .

On peut donc prévoir pour tout le littoral des Bouches-du-Rhône et du Var jusqu'à 150 m d'altitude un premier traitement en lutte curative vers les 20-25 Juillet .

Sur le littoral des Alpes-Maritimes les mêmes dates peuvent être retenues mais jusqu'à 250 m d'altitude .

Dans les autres zones attendre encore .

De toute façon, il est conseillé d'observer les olives quand elles ont atteint un diamètre de 9 mm et de déclencher le traitement quand le seuil de 10 % d'olives piquées est atteint .

# DIVERS

GRANDE SAPERDE DU PEUPLIER -

Plus particulièrement sur les jeunes plantations de peupliers brise-vent on appliquera des traitements tous les 10-12 jours du mois d'Août à la mi-Septembre avec un insecticide à base de lindane à 30 g M.A./hl .Traiter les troncs et le feuillage jusqu'à 3 mètres du sol .Commencer dès réception en zones précoces (vallée du Rhône et de la Durance) .L'emploi de l'oléoparathion est préférable si l'on craint la présence du COSSUS GATE-BOIS souvent favorisé par les plaies dues à la Grande Saperde .

# CULTURES LEGUMIERES

SEMIS DE CHOU FLEUR -

Surveiller les pullulations de :

PUCERONS : (matières actives utilisables = pirimor, hepténophos, méthomyl, acéphate),

et d'ALEURODES : (matières actives utilisables = bioresméthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, pirimiphos-méthyl, méthomyl) .

Intervenir de préférence en pépinière .

ROUILLE DU POIREAU et DE L'ASPERGE -

Surveiller l'apparition de la maladie après des périodes humides (fortes rosées). Intervenir avec une spécialité à base de mancozèbe ou de manèbe (1,6 kg M.A./ha) .Ajouter un mouillant .

OIDIUM DE L'ARTICHAUT -

Utiliser de préférence un fongicide systémique (éviter le soufre) .

DERNIERE MINUTE -

Le vol de la MOUCHE NOIRE de la figue s'intensifie . Soigner la protection .

☆☆☆☆☆